



Alliance - Centre de test agréé anglais TOEIC – Informatique ENI et TOSA  
Organisme de formation certifié Qualiopi  
enregistré sous le numéro 53560832056

## **Vous êtes intéressé(e) pour suivre nos cours? L'état finance votre formation**

Les caisses de formations viennent de définir le montant des aides à la formation pour 2024, c'est le moment de vous renseigner auprès de nous et de vous inscrire pour une formation :

- **3000€ HT/an pour les commerçants**, auto-entrepreneurs, gérant, cogérants non salariés du secteur commerce, service et industrie. Y ont ainsi droit, les hôtels, bars, restaurants, maisons d'hôtes, tabac, presse, camping, commerces de détail, habillement, alimentation, épicerie, cave à vin, quincaillerie, librairie, immobilier, transports routiers, auto-école, agence de voyages, remise en forme, publicité, autres services...
- **Jusqu'à 2500€ HT/an pour les artisans** et dirigeants non salariés du secteur alimentaire, bâtiment, fabrication. Y ont ainsi droit les électriciens, plombiers, maçons, charpentiers, couvreurs, menuisiers, serruriers, boulangeries-pâtisseries, boucheries, poissonneries, fromageries, fleuristes, coiffeurs, bijouteries, artisans d'art, confection, atelier de couture,...
- **Financement OPCO** pour tous les salariés, montant selon le type d'activité de l'entreprise.
- **Financement CPF** (Compte Personnel de Formation) pour tous les particuliers actifs (non encore retraités) et demandeurs d'emploi (liste des formations éligibles sur demande). Y ont ainsi droit toutes les personnes en âge de travailler.

## **Nous vous accompagnons dans vos démarches**

Nous répondons à vos questions et vous conseillons pour vous faire profiter de votre droit à la formation.

Pour toute question, contactez votre conseiller en formation  
Serge Marquigny au 06 08 01 47 47 – [contact@formation-alliance.fr](mailto:contact@formation-alliance.fr)